

Nomination des auditeurs

- Date :** Le 1^{er} octobre 2021
- À :** Tous les membres du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)
- De :** Christie Newton, MD, CCMF, FCMF
Présidente, Comité des finances et de la vérification du CMFC

Quelle est la proposition ?

Une motion mise à jour pour approbation des membres qui propose des contrats sur plusieurs années avec les auditeurs nommés du CMFC.

Pourquoi ?

En consultation avec nos conseillers juridiques, nous avons révisé la présente motion soumise aux membres pour approbation lors de l'Assemblée annuelle des membres (AAM) concernant la nomination des auditeurs afin de tenir compte de notre pratique de conclure des contrats sur plusieurs années avec les auditeurs nommés du CMFC. L'entente actuelle avec nos auditeurs est une prolongation de deux ans du contrat original signé en 2020. Cette prolongation de deux ans couvre les exercices de 2020–2021 et de 2021–2022. Nous allons solliciter des propositions à partir de l'exercice 2022–2023 et demanderons probablement une proposition pour cinq ans.

Motion pour approbation par les membres :

Auditeurs externes

Il est résolu que, une motion ayant été présentée en bonne et due forme, appuyée et adoptée à l'unanimité, il a été résolu que Deloitte s.r.l. comptables agréés, soit nommé comme expert-comptable (auditeur externe) de l'organisation jusqu'à la fin de la prochaine assemblée annuelle des membres ou jusqu'à ce que leur successeur soit nommé.

Questions des membres :

Les membres du Collège sont invités à soumettre leurs questions ou leurs commentaires à l'équipe de l'AAM du CMFC à amm@cfpc.ca avant l'AAM le 11 novembre 2021.